

Urbanisme, Habitat social et Logement/Interview du vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba : " (...) à la rentrée prochaine, les populations qui vivent dans les zones inondables seront appelées à partir de gré ou de force "

Propos recueillis par F.A. Libreville/Gabon

Avec la sagacité qu'on lui connaît, le numéro 2 du gouvernement fait le point de son voyage à Singapour et, surtout, des mesures en faveur des personnes vivant dans les zones inondables.

L'Union. M. le vice-Premier ministre, vous étiez récemment à Singapour pour le Schéma d'aménagement urbain de la ville. Que retenir de cette mission ?

Bruno Ben MOUBAMBA : en 1965, Singapour était au même niveau que le Gabon. Les bidonvilles, la pauvreté. En plus, sans ressources naturelles. Ils ont compris que le secret du développement est la planification. Notre déplacement a eu pour but de nous imprégner du modèle de planification de Singapour qui, aujourd'hui, dépasse celui de certains pays occidentaux. D'autre part, il s'est agi de réactiver le projet d'élaboration du Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) du Grand Libreville, signé entre l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (l'ANUTTC) et Singapour Corporation, une sorte d'agence gouvernementale.

Mais nous avons rajouté un avenant sur la planification de la voie royale. C'est-à-dire que nous allons développer le projet urbain du Grand Libreville à partir du PK 0, la Baie des Rois, jusqu'à Lambaréné, destiné à devenir une ville touristique, de référence mondiale. Il faudra relier Libreville à Lambaréné par une grande route 2 fois 2 voies.

Nous attendons maintenant que l'étude singapourienne démarre pour que nous puissions disposer des plans d'occupation des sols. Le choix du cabinet singapourien n'est pas une manière pour nous de négliger ceux qui ont une formation dans ce domaine au Gabon ou des directions qui en ont la charge. C'est juste solliciter l'expertise de Singapour à partir de l'existant.

Que retenir de la vision de votre proposition en matière d'urbanisme et de logement ?

- En matière urbanistique, sur le plan législatif, nous allons revoir la loi 7 de 2012 qui devrait permettre d'aboutir à une réglementation claire, applicable dans le cadre du nouvel ordre urbanistique ; c'est-à-dire une meilleure planification de nos villes en matière d'occupation des sols. Autres perspectives en matière de logements, l'État doit poursuivre la construction des logements sociaux, au re-

gard de la forte demande. Soit 250 000 logements. En réalité, nous avons une population qui est en train d'exploser. Libreville est saturée en matière d'eau, d'énergie, de route, d'infrastructures. L'Etat va donc poursuivre une politique d'aménagement foncier en vue de favoriser la mixité sociale, en ayant des bureaux, des églises, restaurants au même endroit. L'objectif premier est de rénover les vieux quartiers. Libreville, entre la Voie-Express et le boulevard du bord de mer, ce sont 2/3 des "mapanes". Ces terres ont de la valeur et il faut les rénover. Par rénovation, on entend construire non seulement des logements sociaux, mais aussi de haut standing.

Il faut aussi aménager des parcelles dans tout le pays pour l'auto-construction. Au cours de ce premier trimestre, nous allons commencer à produire des parcelles selon la règle " *Un titre foncier pour tous*". C'est là aussi qu'il faut mettre au pas les sociétés civiles et immobilières qui ne sont pas sérieuses et qui font dans la spéculation foncière, en prenant des milliers d'hectares pour faire dans la redécoupe et revente. Il faut que le foncier appartienne d'abord à l'Etat, qui est en train de se faire déshabiller. Il faut créer une haute autorité de réserve foncière qui est une sorte de commission interministérielle favorisant le Plan national d'affectation des terres.

Avec tous ces projets, est-il possible de rêver d'une ville gabonaise disciplinée comme en Europe, en Afrique de l'Ouest ou du Nord ?

- Le problème n'est pas du côté de l'Etat, mais de la population. Une ville disciplinée est celle qui respecte la loi, celle qui construit là où c'est constructible. Le nouvel ordre urbanistique est la fin du désordre. Aujourd'hui, on a des inondations, des éboulements de terrain, des incendies. Il faut que la population comprenne qu'il faut collaborer avec le gouvernement pour sécuriser les uns et les autres, afin de construire des belles villes. Pour ça, il faut un plan.

Comment comptez-vous matérialiser cette vision du Nouvel ordre urbanistique sachant qu'il y a des personnes qui vivent dans ces quartiers depuis belle lurette ?

- Je vous annonce, pour la première fois, qu'à la rentrée prochaine, les populations qui vivent dans les zones inondables seront appelées à partir, de gré ou de force, que ce soit à Libreville comme à Port-Gentil, tous ceux qui vivent dans les zones inondables, d'éboulement et dans des conditions favorisant des incendies.



Photo : F.A.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba.

Sinon, après on accuse l'État. Il faudra donc trouver des zones de relogement. Nous allons revoir la loi 7 qui régit l'urbanisme au Gabon. Nous allons passer par une ordonnance qui doit être transformée en loi. Mais il faudra une autre loi parallèlement, qui revienne dans les détails et associe d'autres ministères. Je vais proposer un projet de loi sur la gestion du foncier lorsque le Parlement reprendra ses travaux et peut-être même à l'occasion du dialogue national pour que cette loi ait l'assentiment de toute la Nation. Il faut favoriser, c'est vrai, les partenariats public-privé, en vue d'amorcer la phase de construction ou de logements. Mais le rôle de l'État ne doit pas être amoindri.

Concernant la construction des logements, Libreville n'est pas la seule ville du Gabon. Qu'est-ce qui est prévu pour les autres chefs-lieux de province ?

- Le Nouvel ordre urbanistique est totalement national. Nous allons libérer un couloir urbanistique de Libreville à Lambaréné. Ensuite, nous allons le prolonger dans le cadre de cette route nationale 1, qui va maintenant s'appeler la voie Royale, c'est-à-dire la vitrine du Gabon pour les

touristes qui prendront la route. Ils vont traverser des beaux quartiers, des villes nouvelles, jusqu'à Mayumba. Ensuite, on va étendre cela dans le Nord, jusqu'à Bitam. Nous allons, ensuite, traverser, en coordination avec le ministère des Infrastructures et des Travaux publics qui doit seulement faire la route, la Lopé jusqu'à Lastoursville, qui est une ville touristique fondamentale. Nous allons développer des villes proches des pôles économiques en priorité et qui ont une potentialité touristique, pour favoriser le développement des territoires. J'ai fait la campagne et membre du gouvernement, j'applique l'égalité des chances chère au président de la République, Ali Bongo Ondimba. Et je pense que cette égalité de chance ne peut pas être ce que j'appelle le Gabon-d'Après, celui des générations à venir. Le Gabon-d'Après s'appuie sur le développement des pôles économiques de tous les territoires. On va construire un Urbanisme qui s'appuie sur des références historiques et culturelles. Donc, c'est tout le pays qui est concerné. Le développement des territoires doit être un prolongement de ce ministère.

Pensez-vous que le Gabon ait, en ce moment, les moyens humains et financiers pour matérialiser ces projets ?

- Oui ! le Gabon a des moyens, parce que c'est dans la période de vaches maigres que se révèlent les grands esprits. L'intelligence humaine est supérieure à l'argent, qui n'est rien d'autre que du matériel. Singapour n'a pas de ressources naturelles, mais il est plus

développé que n'importe quel pays africain. Dans ce pays, il y a des grands esprits qui sommeillent. Et cette crise que nous vivons est salutaire, car elle permettra à ces derniers de se révéler. Parce que c'est dans la période de vache grasse que les gros appétits se dévoilent.

La cherté des matériaux de construction est un obstacle à la construction. Le gouvernement tarde à apporter des réponses. Votre opinion à ce sujet !

- Les matériaux de construction dont le ciment, la tôle... sont trop chers. En tant que vice-Premier ministre, je ne peux pas faire baisser les prix des matériaux de construction tout seul. Il y a deux manières d'en sortir. Soit le ministère de l'Économie, en coordination avec celui des Mines, nous aide à faire baisser les prix, puisque les instructions du Premier ministre, Issoze Ngondet, sont la collégialité, la synergie gouvernementale. Je ne doute pas un instant qu'il y aura un accord entre les ministères de l'Urbanisme, des Mines et de l'Économie pour faire baisser ces prix. Autre opportunité très importante : favoriser de nouveaux matériaux locaux. A ce titre, je me réjouis que le président de la République ait accepté que le Centre technique de l'habitat, un organisme sous tutelle, se mette en route. Il s'agit d'un organisme qui va produire les normes de construction au Gabon pour qu'on ait plus des maisons en tôle ou en écorce d'arbres. En fait, nous sommes en collaboration avec le ministère du Budget et allons faire des bases techniques dans les neuf provinces. Et restaurer la base technique

Daco, située à Nzenz-Ayong, pour l'étude des matériaux locaux. Ensuite, nous allons faire des PPP (*Partenariat public-privé, ndlr*) avec des promoteurs internationaux dans la zone de Bikélé-Nkok. Enfin, lancer la construction d'une grande base technique pour produire des matériaux locaux à Lambaréné. L'idée est de produire des briques en terre cuite et de la pierre pour pouvoir construire en pierre. Nous avons de la latérite et de l'argile en abondance. Rien que ces éléments font tomber le coût de la construction, sans oublier le bois dur pour la construction des chalets.

On mentionne, au Gabon, l'existence des Sans domicile fixe (SDF). Y a-t-il, en matière d'habitat, une politique y relative ?

- Au sujet des Sans domicile fixe (SDF) et même des malades mentaux, il y a une coordination gouvernementale à mettre en place. Et un développement à faire avec la société civile. Nous avons malheureusement une société civile trop politisée. Alors qu'elle devrait aussi servir d'appui à ce que l'État ne peut pas faire. Aujourd'hui, il y a des vrais problèmes que les ONGs, avec l'appui de l'État, peuvent résoudre. L'Etat ne peut pas tout faire. Nous sommes en tension budgétaire. Je lance un appel à la responsabilité de la société civile et suis préoccupé également par la situation des malades mentaux. On peut multiplier, par exemple, les structures d'accueil pour les personnes du 3è âge. C'est un appel que je lance à la société civile pour qu'elle s'engage dans les domaines sociaux et d'intérêt commun.

LA CONTREFAÇON, EN PLUS D'ÊTRE UN DÉLIT EST UN RÉEL DANGER

UTILISEZ LES PIÈCES DÉTACHÉES CERTIFIÉES TOYOTA

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil et Francoville par GESPARC

TOYOTA GABON BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 06 22 05 99 - 06 22 05 70 - 01 79 26 90 email : toyota.gabon@groupesogatic.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir